

Seconde Générale et Technologique

*Ecologie, Agronomie, Territoire et
Développement Durable*

Options facultatives : Hippologie-Equitation
Section Européenne Anglais

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La Seconde Générale et Technologique est une classe de détermination qui prépare les élèves aux baccalauréats généraux (L, ES ou S) et technologiques, voire un bac professionnel (sur dérogation).

L'**enseignement d'exploration** intéressera les élèves soucieux des enjeux du développement durable à travers l'approche globale d'un territoire : lecture de paysage, étude d'un écosystème...

Cet enseignement permet toutes les poursuites d'étude.

POURSUITE D'ETUDES

Vers les filières générales (S, ES, L) ou technologiques (STAV) des Ministères en charge de l'Agriculture et de l'Education Nationale.

Au Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole de Vendôme :

Bac S « Ecologie, Agronomie et Territoires »,

Bac Sciences et Technologies de l'Agronomie et du vivant (STAV) : Espace d'initiative locale (EIL) : Aménagement et valorisation des espaces ou Technologies de la production agricole,

Sur dérogation : Bac Pro Technicien en Expérimentation Animale (TEA) ou Bac Pro Gestion des Milieux Naturels et de la Faune (GMNF).



PUBLIC CONCERNÉ

Etre issu d'une classe de **3ème** et avoir obtenu, de la part du conseil de classe, un **avis favorable d'orientation** en seconde générale et technologique.

CONDITIONS D'ADMISSION

La candidature sera instruite en commission d'affectation par l'inspection académique départementale « **procédure AFFELNET** » Elle est gérée par votre établissement d'origine.

Après l'affectation par l'Inspection Académique, le LEGTA adresse aux familles un dossier d'admission fin juin.



ORGANISATION DE LA FORMATION

Un enseignement diversifié permet d'acquérir des connaissances dans toutes les disciplines pour une poursuite d'études par des cours magistraux, des travaux pratiques et des visites sur le terrain.

L'accompagnement personnalisé (aide au projet d'orientation, apports méthodologiques...) et le tutorat (pour les élèves volontaires) permettent aux jeunes d'élaborer sereinement leur projet de formation et d'orientation.



| Enseignements communs (horaire hebdomadaire) | |
|---|--|
| Français | 4h |
| Mathématiques | 4h |
| Histoire - Géographie | 3h |
| Sciences de la vie et de la terre | 1,5h |
| Physique - Chimie | 3h |
| Langues vivantes 1 et 2 : anglais, allemand, espagnol | 5,5h (horaire globalisé sur la semaine) |
| Education physique et sportive | 2h |
| Education civique, juridique et sociale | 0,5h |
| Accompagnement personnalisé | 2h |
| Heures de vie de classe | 10h annuelles |



| Enseignements d'exploration | |
|--|------|
| 1er enseignement au choix : sciences et économiques et sociales (SES) ou Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion (PFEG). | 1,5h |
| 2ème enseignement : Ecologie, Agronomie, Territoire et Développement Durable. | 3h |



Ecologie, Agronomie, Territoire et Développement Durable (E.A.T.D.D.)

Cet enseignement est le premier contact avec l'écologie, l'agronomie et l'économie. On y découvre le territoire par l'approche du paysage, par l'étude d'éléments historiques, culturels et sociaux, par l'approche du citoyen et de sa relation au territoire, par l'étude des écosystèmes.

Cet enseignement est conseillé pour préparer le bac S « Ecologie Agronomie Territoires » ou le bac technologique STAV.

Accompagnement Personnalisé et Tutorat

Suivi personnalisé dans le cadre du projet d'orientation (entretiens, découverte de filières...).

Mise en place d'un tutorat par un enseignant pour les élèves qui le souhaitent.

Apports méthodologiques : organiser son temps, son travail ; prendre des notes ; utiliser un espace numérique de travail. etc... **Soutien disciplinaire.**

L'enseignement facultatif

HIPPOLOGIE, EQUITATION (3h)

Permet aux élèves d'exercer une activité physique et sportive, d'acquérir des connaissances et des savoir-faire pour utiliser les chevaux en toute sécurité et d'améliorer le niveau d'équitation. Il est ouvert à tous, du débutant au cavalier confirmé. Poursuite possible en BAC S et STAV.

LA SECTION EUROPEENNE (1h)

Permet de renforcer ses compétences en anglais, de s'impliquer dans des échanges européens. Poursuite possible en BAC STAV.

Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole

BP 106-AREINES-41106 VENDOME cedex

02-54-67-44-00

legta.vendome@educagri.fr

www.legta41.educagri.fr

